

Le 7 septembre 2023

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-279

Enseignement supérieur

Convention de partenariat 2023-2024 entre
Roannais Agglomération et Studyrama

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	13 SEP. 2023
Publié au RAA	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence facultative « Enseignement supérieur, recherche, formation » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, donnant délégation de pouvoirs au Président pour approuver les conventions de « coopération » sans engagement financier, en numéraire et en nature de la communauté d'agglomération ;

Considérant que Roannais Agglomération intervient pour promouvoir l'offre de formation du territoire ;

Considérant que Studyrama spécialiste de l'orientation de la vie étudiante et de la réussite professionnelle organise des salons à destination des étudiants pour faciliter leur orientation ;

Considérant que Studyrama mettra à disposition de Roannais Agglomération un stand gratuit pour présenter l'offre de formation roannaise sur les salons du 14 octobre 2023 et du 10 février 2024 à Lyon et insérera le logo de Roannais Agglomération sur tous les supports de communication ;

Considérant que Roannais Agglomération valorisera son partenariat avec Studyrama en diffusant des affiches, des flyers et relayera l'information à ses partenaires ;

DECIDE

- D'approuver la convention de partenariat entre Studyrama et Roannais Agglomération pour la mise à disposition gratuite d'un stand sur les salons du 14 octobre 2023 et du 10 février 2024 ;
- D'indiquer que la convention de partenariat s'effectue sans engagement financier.

Par délégation du Conseil communautaire



Le Président,
Yves NICOLIN
Maire de Roanne



Convention de partenariat 2023-2024 entre Roannais Agglomération et Studyrama

Désignation des parties

Entre

D'une part,

Roannais Agglomération, représentée par Monsieur Yves NICOLIN, dûment habilité en sa qualité de Président, dont le siège social est situé au 63 rue Jean Jaurès, CS 70005 - 42311 ROANNE cedex,

Et

D'autre part,

Studyrama, représenté par Madame Mélodie LOKENYO, dûment habilitée en sa qualité de Chef de projet communication et partenariats, dont le siège social est situé au 34-38, rue Camille Pelletan - 92309 LEVALLOIS-PERRET Cedex,

Il est convenu ce qui suit :

PRESENTATION DU PARTENARIAT

Roannais Agglomération et le Groupe Studyrama mettent en place un partenariat d'échange dans le cadre des salons Studyrama cités en annexe de ce document.

ENGAGEMENTS DE STUDYRAMA

Le Groupe Studyrama effectue un partenariat d'échange avec Roannais Agglomération. Cela implique la valorisation suivante :

- **Mise à disposition** sur le salon d'un espace de 6 m² ou 9 m² (en fonction des salles) pour les salons cités en annexe.
- **Mise à disposition** du mobilier et de l'éclairage.
- **Mention de la présence de Roannais Agglomération** sur la page web du salon, ainsi que l'insertion du logo en tant que partenaire sur tous les supports de communication.

ENGAGEMENTS DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION

Roannais Agglomération sera partenaire des salons cités en annexe. Cela implique la valorisation suivante :

- **Mise à disposition d'affiches et de flyers Studyrama** aux établissements d'enseignement supérieur du Campus de Roanne, au BIJ de Roanne et aux organismes de formations pour les deux salons de Lyon
- **Mise à disposition des flyers Studyrama** sur les stands des événements auxquels participent l'agglomération de Roanne

Le présent document comporte 3 pages, 2 pages de convention et 1 page d'annexe.

Fait en deux exemplaires originaux.

A Levallois-Perret, le 04 septembre 2023

**Pour Roannais Agglomération,
le Président**

Yves NICOLIN

**Pour le Groupe Studyrama,
la Chef de projet communication
et partenariats**

Mérodie LOKENYO

ANNEXE – LISTE DES SALONS

LYON – Salon des Etudes Supérieures, Grandes Ecoles, Art, Luxe et Communication, Santé et Sport, Formations Internationales, Tourisme et Hôtellerie-Restaurations	Eurexpo	14/10/2023
LYON – Poursuite d'Etudes et Masters, Formations du Numérique, Sup'Alternance & Apprentissage	La Sucrière	10/02/2024